

Devenez notre chargé ou chargée d'opération infrastructure

À compter du 1^{er} Novembre 2026



La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

- Pour assurer le départ en retraite d'un agent

Avec qui allez-vous travailler ?

- Le directeur de l'Infrastructure : Yves
- Le responsable de projets : Kader
- L'assistante de direction : Fatiha

Quel sera votre environnement de travail ?

- Vous travaillez à la Direction Générale des Services Techniques au sein de l'hôtel de ville

Quelles seront vos missions ?

Vous serez chargé des opérations de requalification de voirie et d'aménagement des espaces publics :

✓ Vous élaborez les pièces techniques et le suivi des études de projet (DEF, FAIS, PROG, DIA, PRE, AVP, PRO, ACT), en particulier : notes de présentation, synthèses d'études, descriptifs, cahiers des charges, cahiers des clauses techniques particulières, plannings prévisionnels, métrés, détails quantitatifs estimatifs, cadres de bordereau, tableaux d'analyse des offres...

✓ Vous coordonnez et suivez l'exécution des études auprès des opérateurs économiques, intervenants externes et en transversalité avec les différents services de la ville concernés suivant l'organisation définie au sein de la Direction Générale des Services Techniques : animation des réunions, participation aux rendez-vous, rédaction des comptes rendus, traitement des correspondances écrites et téléphoniques, établissement des ordres de service, bons de commande, traitement des factures, états d'acompte...

✓ Vous participez à l'élaboration des pièces administratives et au suivi de l'exécution de ces marchés en phase conception et réalisation,

✓ Vous tenez des tableaux nécessaires au pilotage et à la coordination des études et travaux (courriers, demandes d'intervention, planning, budget...),

✓ Vous animez et suivez les différentes réunions et rendez-vous nécessaires à la coordination des études et réalisation des travaux (suivi de chantier),

✓ Vous établissez les rapports d'analyse des offres, procès-verbaux, rapports de présentation...



✓ Vous recherchez et analysez les documentations techniques et réglementaires : fiches techniques de produits, normes, règles et recommandations de construction et sécurité du public.

Secondaires :

✓ Vous remplacez le second chargé d'opérations au sein de la direction Infrastructures pendant ses périodes d'absences (réciprocité de remplacement pour assurer la continuité du suivi des dossiers en permanence).

Exceptionnelles :

✓ Vous assistez à des réunions, des Commissions Municipales et Techniques en dehors des heures normales si besoin,
✓ Vous suppléez le responsable de projets ou le directeur Infrastructure en cas d'absence,
✓ Vous participez au plan communal de sauvegarde (PCS) en cas de déclenchement d'une crise majeure sur la commune.

★ ***Vous reconnaissez-vous ?***

Diplômé(e) en Ingénierie Génie-civil – Travaux Publics

Vous possédez une expérience similaire qui vous permet d'apporter une expertise technique et réglementaire sur les différents domaines d'activités : voirie, réseaux, espaces-verts, ...

Organisé(e), rigoureux(se), doté(e) d'une bonne capacité d'analyse, d'un excellent sens relationnel et d'une réelle aisance rédactionnelle, vous êtes autonome tout en sachant travailler en transversalité.

Votre sens du service public, votre discrétion et votre diplomatie sont essentiels pour réussir dans ce poste

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Qualités d'écoute, d'observation
- ✓ Rigueur et discrétion, capacités organisationnelles
- ✓ Disponibilité, réactivité, polyvalence, dynamisme
- ✓ Qualités relationnelles : savoir faciliter le travail d'équipe
- ✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition, tout en respectant le circuit hiérarchique
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

👷 Filière technique- Cadre d'emploi des techniciens – catégorie B

👷 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

🕒 Temps complet : 8h30 à 12h15 – 13h30 à 17h30

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↪ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

🌞 Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 2 jours de fractionnement (sous condition)

📍 Poste basé à Melun. Véhicule de service mutualisé pour vos déplacements professionnels.

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Participation financière à la mutuelle à hauteur de 15 € par mois (sous condition de la mutuelle labélisée)
- Possibilité de Télétravail, 1 jour par semaine en fonction de l'organisation du service et des pics d'activité, en bénéficiant de la prime télétravail dans la limite de 282 € par an
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking public sous condition.
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.